

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 42 [i.e. 43]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 19 Octobre 1878.

Voici les réflexions assez amusantes que fait le *Figaro* sur l'exposition suisse, à Paris :

« De toutes les façades de la Galerie des Nations, celle qui, comme on dit vulgairement, « sent le mieux son fruit, » c'est la façade suisse. Non pas que les maisons de Berne ou de Bâle possèdent toutes un cintre aussi hardi, ni une horloge dont les timbres résonnent sous la masse d'armes de deux chevaliers, ni des armoiries, ni des dentelles de bois, ni des balcons. Non : ce qui fait que la façade suisse est bien suisse, c'est qu'elle a une apparence de fraîcheur, de santé, d'honnêteté, de pureté et de propreté qui est l'apanage des choses helvétiques.

L'illusion serait encore plus complète et l'on se croirait davantage devant quelque chalet historique de l'Oberland, si l'on percevait dans ces parages une petite odeur de fromage de gruyère. Il y a là une idée que nous soumettons au commissaire de la Confédération...

L'intérieur des salles dévolues à l'exhibition des produits des douze (*sic*) cantons, donne des impressions aussi exquises. Tout est net, astiqué et lustré, tout, jusqu'à la petite maquette qui représente un *projet de cimetière*, issu du cerveau d'un Genevois folâtre. Cette nécropole est une manière de boîte immense, à compartiments, dans lesquels il y a, superposées dans des tiroirs, des bières mollement capitonnées. L'édifice a plusieurs étages. Le rez-de-chaussée serait réservé aux morts qui n'aiment pas monter; les combles aux défunt qui veulent « une belle vue ». Nous ne jurerions pas que l'inventeur de ce système n'ait réservé des chambres d'amis dans cette singulière bâtie !

Nous passerons sous silence le bois sculpté.

Certes, le bois sculpté est une chose digne d'estime; mais nous nous permettrons de trouver que les canifs alpestres abusent un peu de l'ours: Ours en pots à tabac, ours en porte-allumettes, ours en presse-papier, ours en casse-noisettes. Trop d'ours. Nous en avons compté trente dans une seule vitrine, affectée, croyons-nous, aux élucubrations d'un artiste d'Interlaken. Nous en sommes restés tout interlaqués.

Trop de boîtes à musique aussi. On aime à l'ex-

cès la boîte à musique à Genève. Nous nous rappelons nous être assis, dans la ville de Jean-Jacques, sur une chaise qui nous a chanté la *Marseillaise* (pas à l'oreille), et nous être versé de l'eau contenue dans une bouteille dont le fond a entonné le *Miserere du Trouvère*. Genève n'a pas dissimulé, au Champ-de-Mars, ses sympathies pour la serinette. Elle nous a dépeché des malles à musique, des montres à musique, des tabatières à musique... Nous avons vu le gardien suisse qui, l'autre matin, déjeunait dans un coin. — Il mangeait des haricots. Ces haricots jouaient le *Ranz des Vaches* !

Nous empruntons au nouveau livre : *Le journal d'une femme*, que vient de publier M. Octave Feuillet, l'épisode suivant qui sera lu, nous en sommes persuadés, avec le plus grand intérêt. C'est un souvenir de la campagne de Metz, raconté par le commandant d'Eblis :

« J'étais alors sous Metz... Dans la soirée dont je parle, le 27 octobre, j'avais été chargé de porter quelques ordres, dont le sens ne me paraissait que trop clair. Je devais en particulier arrêter dans sa marche un de nos régiments dont j'ai oublié le numéro. Je l'avais rejoint et arrêté en effet... J'allais repartir... J'attendais seulement que mon cheval eût un peu soufflé... Nous nous trouvions alors dans une plaine près d'un village nommé Colombey, je crois; les horribles tempêtes qui marquèrent ces jours sinistres s'étaient apaisées pour quelques heures; une lune tranquille se reflétait dans les flaques d'eau qui couvraient la campagne. L'imagination fait des rapprochements étranges. Il y a certainement peu de rapports entre le décor riant qui nous entoure ici et ces marécages désolés; cependant ce clair de lune sur l'eau me les rappelait tout à l'heure... et ces beaux cygnes qui dorment là me faisaient songer à mes dragons d'escorte, immobiles comme eux dans leurs manteaux blancs... Le régiment, en attendant de nouvelles instructions, gardait ses positions, l'arme au pied. On avait allumé un grand feu de bivouac, autour duquel quelques officiers s'entretenaient à voix basse d'un air morne. Des bruits de capitulation couraient depuis la veille dans les camps... Le colonel, qui était un homme déjà mûr, à moustaches grisonnantes, allait et venait solitaire à quelque distance en froissant dans

sa main l'ordre que je lui avais apporté. — Tout à coup, il s'approcha de moi et me saisit par le bras :

— Capitaine, me dit-il avec l'accent d'un homme qui va en provoquer mortellement un autre, deux mots, je vous prie!... — Vous venez du quartier-général... vous devez en savoir plus long que moi... C'est la fin, n'est-ce pas?

— Mon colonel, on le dit, et je le crois.

— Vous le croyez? Comment pouvez-vous croire une chose pareille?

Il lâcha mon bras avec une sorte de violence, fit quelques pas, et, revenant à moi brusquement, il me regarda dans les yeux :

— Prisonniers, alors!

— Mon colonel, je le crains.

Il y eut encore un silence; il demeura quelque temps devant moi dans une attitude de réflexion profonde; puis, relevant la tête, il reprit avec une émotion extraordinaire dans la voix :

— Et les drapeaux?

— Je ne sais pas, mon colonel.

— Ah! vous ne savez pas?

Il me quitta de nouveau et marcha à l'écart pendant cinq ou six minutes; s'avançant alors vers le front de ses hommes, il dit d'un ton de commandement :

— Le drapeau!

Le sous-officier qui portait le drapeau sortit du rang. — Le colonel saisit la hampe d'une main, et levant l'autre vers le groupe des tambours :

— Ouvrez un ban! dit-il.

Les tambours battirent.

Le colonel s'était approché du feu, portant haut le drapeau; il posa la hampe sur le sol, promena un regard sur le cercle des officiers et se découvrit; — ils l'imitèrent tous aussitôt; la troupe attentive gardait un silence de mort. — Il eut alors un moment d'hésitation; je voyais ses lèvres trembler; ses yeux étaient attachés avec une expression d'angoisse sur le glorieux lambeau de soie déchirée, triste image de la patrie. Enfin il se décida: il fléchit un genou et coucha lentement l'aigle dans l'ardent foyer. Une flamme plus vive jaillit soudain et éclaira plus nettement les visages pâles des officiers. Quelques-uns pleuraient.

— Fermez le ban! dit le colonel.

Et pour la seconde fois résonna la batterie lugubre des tambours détrempés par la pluie.

Il remit son képi et vint vers moi :

— Capitaine, — me dit-il de sa voix la plus dure, — quand vous serez là-bas, ne vous faites aucun scrupule — aucun, de raconter ce que vous avez vu!... Je vous salue.

— Mon colonel, lui dis-je, voulez-vous me permettre de vous embrasser?

Il m'attira violemment sur sa poitrine et me serrant à m'étouffer: « Ah! mon pauvre enfant! — murmura-t-il, — mon pauvre enfant! »



**Coumeint quiet on sè pâo crairè d'obedzi
dè pliorâ.**

L'est prâo la moûda, on pou per tot lo mondo, que crayo, dè sè mariâ quand l'est qu'on ne vâo pas restâ solet; mâ sè mâriont pas ti dè cein que sont amoeirâo. Cein vâo prâo veni, se diont, et po sè tsertsi oquîè, vouâitont d'aboo iô y'a dâi grossès courtenès. Se lo fémé houtsè lè fenêtrès, va bin, et quand bin la gaupa est metcheinta, poueta, coffa, cein ne fâ rein, cein vaut onco mi què d'allâ fre-quenta onna bedanna que n'a rein. Et pi à quiet cein vo sai-te que 'na fenna sâi galéza et dzeintiâ, se le n'a rein à preteindrâ ào bin se le n'a pas oquîè dein son sfâordâi; onna dzoulia frimoussé baillè pas à medzi tandi que quand y'a prâo drudze tot va bin. Mâ se crayont avâi trovâ lo Pérou quand couennont et d'apremi que sont mariâ, sè faut démaufiâ po ein aprés se n'y a pas dein lo tieu on petit pou... vo sédé, dè cein que lâi a su lè devisés dè caramellès. On troupé dè vatsès pâo férè pliési quand on va abrévâ et quand on revint dè la montagne à la St-Denis; on bio appliâ pâo vo férè redressi quand vo frinnâ avoué pè lo veladzo; mâ se ti lè iadzo que vo z'allâ à l'hotô vo z'êtes potu et la fenna grindze, ma fâi baillérâ pas on crutz po étrè à voutra pliace, kâ on dit que l'est pi qu'ein eifai.

Eh bin! Caquenet étai dinsè. L'a fê totès lè z'her-bès dè la St-Djan po avâi la Tiennetta, et on iadzo que l'ont étâ mariâ, adieu lè z'amou! Se bin que quasu totès lè senannès y'avâi dâo grabudzo tsi leu. La Tiennetta avâi 'na pince dâo diablio et Caquenet avâi la téta près dâo bounet que ma fâi la rossivâ gaillâ soveint et que cein a dourâ rudo grand temps.

Tot parâi, à la moo dè Caquenet, sa fenna cou-deissâi pliorâ coumeint on vé, et cein ébâyivâ totès lè coumârès dè perquie.

— Te regrettè don rudo te n'hommo, que te pliâorè tant, que lâi fe onna vesena, et portant tè baillivâ dâi rudès repassâiès.

— Oh! ma fâi na! que lo regretto pas.

— Et adon porquîè tè désolè-tou dinsè?

— Porquiet? Et que deriant lè dzeins, se ne pliorâvo pas!

Une école de beauté va être fondée à Londres, paraît-il. Voici, au sujet de cette innovation, quelques réflexions spirituelles d'un journal anglais :

« Les cours de cette école seront ouverts à l'élément masculin aussi bien qu'à l'élément féminin. Les dames veilleront, d'une façon aimable, à ce que les messieurs n'altèrent pas leur santé par l'usage du tabac et de l'alcool. Les messieurs persuaderont amicalement aux dames de renoncer aux corslets, aux faux cheveux, aux estomacs artificiels, à la peinture du visage et aux chaussures à talons élévés. »

Ainsi comprise, une « école de beauté » serait certes une institution utile. Reste à savoir si elle aurait des élèves!!